

# LETTRE D'INFORMATION

N° 61, OCTOBRE 2024



## Sommaire

- Evènements et actu PREVIOS p. 1
- Vu sur le net et à partager p. 3
- Evènements à venir p. 8

## PREVIOS vous accompagne dans la prise en charge des personnes en situation de violence

Collègues et structures partenaires de la région Occitanie, voici la nouvelle lettre d'information du réseau PREVIOS, N'hésitez pas à nous contacter directement par mail pour vous abonner à cette lettre ou publier des évènements.

### Aidez-nous à nous améliorer en donnant votre avis :

L'équipe PREVIOS souhaite recueillir votre avis de lecteur de nos lettres d'info, en participant à une courte enquête de satisfaction en ligne :

[Répondre au questionnaire en ligne](#)

**Votre participation est précieuse :** elle nous aidera à nous améliorer, en tenant compte de vos retours

## EVÉNEMENTS ET ACTUS PREVIOS

- **Un grand merci à l'association ZONTA Club Isatis de Toulouse** pour son don, qui servira à alimenter le **protocole CORAGNES**. Nous co-animerons une soirée de conférence avec elles le vendredi 29 novembre, à l'espace des diversités de Toulouse. Plus d'info à venir sur nos réseaux respectifs.
- **L'équipe PREVIOS sera présente comme chaque année au Carrefour rencontre du square Ch. De Gaulle à Toulouse pour la journée du 25 novembre**, Venez discuter et échanger avec nous et les autres structures présentes ce jour-là de 10h à 18h ! Retrouvez le programme du 24, 25 et 26 novembre des évènements mis en place par la Mairie et la Métropole de Toulouse dans la lutte contre les violences faites aux femmes [ICI](#).
- Nous serons également présents le **22 novembre à ALBI pour la journée Handicap et violences de 13h à 18h**

- **NOTRE IMAGE évolue ! Voici le nouveau logo**



- **et notre plaquette de communication : [Téléchargez-là !](#)**



- **Les fiches départementales sont en pleine mutation également, vous les retrouverez progressivement sous un nouveau format et mises à jour sur [cet ONGLET](#) de notre site**

- **ET comme toujours, Retrouvez toutes les actus sur le Blog : <https://news.reseauprevios.fr/>**

Et suivez-nous sur les réseaux :



<https://twitter.com/APrevios>



## Formations PREVIOS du second semestre

- **Il reste des places sur notre session de formation sur les violences au sein du couple en WEBINAIRE le 15 novembre prochain de 9h à 12h30 [lien inscription](#)**

**#violences WEBINAIRE**



**LE PROFESSIONNEL FACE AUX VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE**

**inscription en ligne** 

HelloAsso

**Le 15 novembre 2024**  
Durée : ½ journée

Retrouvez toutes les informations sur : [www.site.reseauprevios.fr](http://www.site.reseauprevios.fr)  
rubrique Actions > Formations

- **[L'impact des violences conjugales sur les enfants](#), Toulouse, 05 et 06 décembre 2024**
- **[Le professionnel face aux adolescent.es victimes de violences sexuelles](#), Toulouse, 12 et 13 décembre 2024**

## VU ET À PARTAGER

### SANTE MENTALE

#### Suicide

- **Eurostat** a publié un article sur l'**évolution des morts par suicide dans l'Union Européenne**. On constate une baisse de 13,3% de ces décès sur la dernière décennie. Si l'on s'intéresse au territoire français, la région du Limousin fait partie de celles où l'on recense le plus haut taux de suicide d'Europe avec notamment 21,9 morts pour 100 000 habitants. A l'inverse, Mayotte fait partie des régions ayant un des taux de mortalité par suicide les plus faibles avec 1,8 décès recensés pour 100 000 habitants. Par ailleurs, un écart important subsiste toujours entre le nombre de suicides d'hommes qui représente 76,7% d'entre eux, par rapport à ceux des femmes qui représentent 23,3%. Vous pouvez retrouver l'article complet en consultant [CE LIEN](#).
- Alors que le **suicide forcé des femmes** est un fléau toujours aussi présent et ce malgré la loi de lutte contre le suicide forcé adoptée en 2020 après le Grenelle des violences conjugales, le média **Blast** a effectué un reportage intitulé « **Suicide forcé des femmes : enquête sur un fiasco français** ». Accompagné de l'ancienne avocate pénaliste à l'origine de la loi Yaël Mellul ainsi que d'une docteure en droit spécialiste du sujet Catherine La Magueresse, le média revient sur les différentes raisons de l'échec de l'application de cette loi, quatre ans après son adoption. Parmi les éléments abordés, nous retrouvons certains problèmes au niveau de la formation des magistrats, mais aussi un manque de financements et de volonté publique plus générale. Vous pouvez retrouver le reportage complet en consultant [CE LIEN](#).

### VIOLENCES

#### Violences sexistes et sexuelles

- Le **Cn2r** a publié un **dossier sur les violences sexuelles**, se basant sur les **derniers chiffres du Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI)** publiés dans la première partie de leur compte rendu sur la libération de la parole et les dépôts de plainte. Parmi tous les chiffres, certains sont assez alarmants. On note plus de 114 000 victimes de violences sexuelles en France en 2023, soit une hausse de 7% par rapport à l'année précédente. Parmi elles, 37% sont des victimes de viols ou tentatives de viols. Ce dossier met donc en lumière la nécessité urgente de sensibiliser, prévenir et prendre en charge ces violences de manière plus efficace. Il fait également le lien entre ces violences et les psychotraumatismes, ce qui est le cœur de l'activité du Cn2r. Si vous êtes une victime de ces violences, un(e) proche, un(e) professionnel(le)

de la santé, ou alors une personne souhaitant comprendre et/ou accompagner les victimes de violences sexuelles alors vous pouvez accéder au dossier complet en consultant [CE LIEN](#).

- **L'Observatoire des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur** a publié son **rapport d'enquête sur les évènements d'intégration dans l'enseignement supérieur français**. Cette enquête fait suite au [baromètre des violences sexistes et sexuelles en 2023](#) qui avait déjà mis en lumière certains rites étudiants violents. Cette nouvelle enquête s'appuie sur plus de 4000 témoignages d'étudiants afin de démontrer l'ampleur des violences sexistes et sexuelles, des discriminations et des bizutages lors des évènements d'intégration. Une fois l'état des lieux précis et détaillé de ces violences présenté, des recommandations concrètes pour renforcer la prévention et l'accompagnement des victimes sont formulées. L'Observatoire encourage également les établissements et associations à revoir leurs pratiques et à mettre en place des dispositifs adaptés pour prévenir ces violences. Vous pouvez retrouver le rapport complet en consultant [CE LIEN](#).
- **France culture** a diffusé une émission en compagnie de **Muriel Salmona**, psychiatre et fondatrice de l'Association mémoire traumatique et victimologie. L'émission revient sur **l'affaire Mazan** où une femme, Gisèle Pelicot, a été violée par plus de 50 hommes sans qu'elle en soit consciente et qu'elle ne se souvienne de rien. Muriel Salmona va alors expliquer durant cette entrevue ce qu'est **la mémoire traumatique, où vont les souvenirs et comment sont-ils gérés par la victime**. Vous pouvez retrouver l'audio complet de l'émission en consultant [CE LIEN](#).

## **Outils et formation**

- Une nouvelle version du violentomètre a été développée par la région Auvergne Rhône-Alpes. Celle-ci se nomme **violentomètre FALC** et a été élaborée en collaboration avec l'**UDAPEI de la Haute-Savoie** et l'**ADAPEI du Cantal**. FALC signifie Facile A Lire et à Comprendre, étant une méthode d'écriture qui permet de rendre l'information plus claire et plus simple aux personnes avec des difficultés de lecture comme les enfants, les personnes dyslexiques, illettrées, en situation de handicap ou encore celles ne maîtrisant pas bien la langue française. Vous pouvez retrouver la nouvelle version du violentomètre FALC en consultant [CE LIEN](#).

## **Auteurs de violences**

- **Marie Romero** et la **Direction de la protection judiciaire de la jeunesse** ont réalisé un deuxième volet du rapport de recherche sur les **mineurs auteurs d'infraction à caractère sexuel** (MAICS). En 2022, le premier volet était publié et consacré à [la prise en charge des mineurs auteurs d'infraction à caractère sexuel à la protection judiciaire de la jeunesse](#). Ce second volet est consacré cette fois-ci au **parcours judiciaire de ces mineurs**. Il met en évidence que les caractéristiques démographiques de ces mineurs et leurs parcours pénaux et institutionnels complexes les distinguent de l'ensemble des jeunes suivis par la pjj. Ce rapport retrace

également la temporalité complexe dans le parcours des MAICS ainsi que les différents cadres d'intervention et les enjeux qui en découlent dans leur prise en charge. Vous pouvez retrouver le rapport complet en consultant [CE LIEN](#).

## Enfants victimes de violences conjugales

- La **circulaire concernant la loi du 18 mars 2024 visant à mieux protéger et accompagner les enfants victimes ou co-victimes de violences familiales** a été publiée par le ministère de la Justice, le 22 août 2024. Celui-ci fait notamment suite aux suggestions de la **CIIVISE** afin de sortir du déni et d'assurer une prise de conscience ainsi que d'une protection des enfants victimes et des adultes qu'ils sont devenus. Le circulaire est accompagné en annexe d'un tableau récapitulatif des décisions relatives à la titularité de l'autorité parentale ou à son exercice, d'une trame d'avis de suspension de l'exercice de l'autorité parentale et des droits de visite et d'hébergement, ainsi que de la trame de notification de cette suspension. Vous pouvez retrouver le circulaire complet en consultant [CE LIEN](#).
- **Thomas Belhalfaoui** et l'association **Elle's Imagine'nt** ont diffusé un **podcast documentaire** traitant de **l'impact des violences conjugales sur les enfants témoins lors de leur future vie**, notamment lorsqu'ils sont adultes. Ce podcast se nomme « **Mais c'était un bon père** ». Au fil des épisodes, on retrouve plusieurs intervenants qui ont également vécu dans un climat de violences conjugales durant leur enfance, afin de créer de réels échanges sous la forme d'un groupe de parole. Nous retrouvons également plusieurs interventions de psychologues et sociologues. De nombreuses questions sont alors abordées au cours des épisodes comme par exemple « Pourquoi j'ai mis si longtemps à m'avouer que je déteste mon père ? » ou encore « Et pourquoi a-t-on tant de mal à entendre un enfant qui ne veut plus voir son père ? ». Vous pouvez retrouver tous les épisodes du podcast en consultant [CE LIEN](#).
- L'entreprise **Toluna Harris Interactive** a réalisé une étude pour la **CIIVISE** et **e-enfance** traitant des **risques liés aux violences sexuelles faites aux enfants notamment sur internet**. L'étude retrace un état des connaissances et du niveau d'information des Français sur le sujet. Si la plupart des Français estiment savoir comment réagir dans une situation de violences sexuelles faites aux enfants, les faits montrent bien que demeurent d'énormes confusions notamment au niveau des connaissances des enjeux qui en découlent. Vous pouvez retrouver le détail des résultats de l'étude ainsi que les principaux enseignements en consultant [CE LIEN](#).

## Violences faites aux femmes

- Le **rapport Femmes et ruralités** souligne les **défis majeurs auxquels font face les 11 millions de femmes en milieu rural**, notamment en matière de **mobilité, emploi, accès aux soins et violences conjugales**. Par exemple, 80 % d'entre elles ont un permis de conduire contre 90 % des hommes, limitant leur accès à l'emploi. Le manque de gynécologues touche

particulièrement ces femmes, et près de la moitié des féminicides se produisent en zones rurales. Le rapport propose des solutions : améliorer les transports, créer plus de crèches, promouvoir l'entrepreneuriat féminin, faciliter l'accès aux soins et lutter contre les violences conjugales. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le rapport complet via [CE LIEN](#).

## Accès aux droits

- La **Caf de la Haute-Garonne**, en partenariat avec l'**Adil 31**, a réalisé et publié un **livret sur les droits en ce qui concerne les logements des victimes de violences conjugales**. On retrouve au sommaire les étapes à suivre pour se mettre en sécurité en cas de violences intrafamiliales, puis les moyens disponibles pour quitter son domicile et rechercher un nouveau logement. Un annuaire relatant les associations membres du réseau Fédération nationale Solidarité Femmes est également disponible en fin de livret. Vous pouvez retrouver le document complet en consultant [CE LIEN](#).
- La **Caf de l'Hérault**, avec ses partenaires, a adapté le **violentomètre** de Seine-Saint-Denis pour sensibiliser les **femmes enceintes et leur partenaire** aux violences conjugales. Ce baromètre, affiché dans des lieux stratégiques, permet d'évaluer la relation à travers trois zones : saine, vigilance et danger. Utilisé aussi par les professionnels lors des suivis de grossesse, il aide à ouvrir le dialogue sur la santé du couple. En cas de doute, le 3919 offre un soutien anonyme, gratuit, 24h/24. Vous pouvez retrouver le violentomètre pour la future ou jeune maman en consultant [CE LIEN](#) ainsi que le violentomètre pour le compagnon ou la compagne de la future ou jeune maman en consultant [CE LIEN](#).
- **Faciliter l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap : Handi-Cap-Santé et HandiConnect**. En Occitanie, 25 % des personnes en situation de handicap ont rencontré des difficultés pour accéder aux soins en 2023. Pour répondre à ce problème, l'association Coactis Santé a lancé le projet Handi-Cap-Santé, en partenariat avec l'ARS Occitanie. Ce projet a pour objectif de rendre les soins plus accessibles et adaptés aux personnes handicapées, quels que soient leurs besoins.

### Deux missions principales :

- Informer les personnes et leurs aidants : Grâce à des outils en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), comme les BD de SantéBD, les patients peuvent mieux comprendre et préparer leurs soins.
- Sensibiliser les professionnels de santé : Des ressources comme HandiConnect.fr aident les soignants à mieux adapter leurs pratiques pour une prise en charge plus inclusive.

### Des outils pour tous :

- **HandiConnect.fr** : Un site ressource pour les professionnels, avec des fiches-conseils, des formations, et des réponses d'experts.
- **SantéBD** : Des BD illustrées pour expliquer simplement la santé aux personnes en situation de handicap, afin de faciliter leur accès aux soins.

- **Femmes sans abri : l'appel du Sénat pour 10 000 places d'hébergement supplémentaires.** Le 8 octobre 2024, la Délégation aux droits des femmes du Sénat a publié un rapport alarmant, « Femmes sans abri, la face cachée de la rue », qui appelle à la création de 10 000 places d'hébergement dédiées aux femmes, notamment celles avec enfants. Ce rapport met en lumière les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes sans domicile, souvent invisibilisées. Parmi les recommandations, le rapport insiste sur la nécessité d'améliorer la qualité de l'hébergement, de créer des espaces non mixtes, et de renforcer l'accompagnement social. Il alerte également sur la vulnérabilité des jeunes femmes issues de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), souvent exposées à des risques de prostitution. La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), largement citée, souligne l'urgence d'une politique plus volontariste pour aider les femmes à accéder et se maintenir dans un logement. Pour en savoir plus, vous pouvez retrouver le rapport complet en consultant [CE LIEN](#).

## EVENEMENTS A VENIR

- **14 novembre 2024 : [Les rencontres de l'IFAC : la régulation des jeux et la protection des joueurs](#)**, IFAC, CHU de Nantes (44)
- **14 novembre 2024 : [Journée Femmes et pauvreté : comprendre pour mieux agir](#)**, CCI, Chambre de l'Industrie et du Commerce de Rodez (12)
- **19 novembre 2024 : [Lutte contre les violences : se former pour protéger les femmes et les enfants co-victimes](#)**, Rencontres interprofessionnelles de la MIPROF, Paris (75)
- **22 novembre 2024 : [Handicap et violence affective, relationnelle et sexuelle](#)**, INTIMAGIR, Centre social de Cantepau à Albi (81)
- **25 novembre 2024 : [Journée de lutte contre les violences faites aux femmes](#)**, Mairie et Métropole de Toulouse (31)

### NOUS SOUTENIR :

[ADHEREZ](#) ou FAITES UN DON directement en ligne

- Adhésion individuelle : 15€, institutionnelle : 50 €

- Vous pouvez également participer par **vos dons à faire vivre le protocole "Coragnes"** permettant à des victimes de violences intra-familiales de bénéficier d'une nuitée prise en charge :

[Faire un don pour le protocole CORAGNES](#)

### NOUS CONTACTER :

Tél. 06.38.26.78.22 ou 07 60 77 39 96

Courriel : [accueil@reseauprevios.fr](mailto:accueil@reseauprevios.fr)